

AUTORISATIONS

SAISON SPORTIVE 2017-2018

Rue Eugène Pottier – 29600 MORLAIX 07.52.03.55.11 natation.morlaix@gmail.com

FICHE 4

Pour les adhérents mineurs	
AUTORISATION PARENTALE	
Je soussigné(e)	représentant légal de
 secours à mon enfant. Décline toute responsabilité en compétition. Celui-ci prenant en 	b Nautique Morlaisien – CNM à faire appel aux services appropriés afin de porter n cas d'accident lors du co-voiturage avec un tiers pour le déplacement à une n charge mon enfant à titre de service. aisien – CNM à publier la photo de mon enfant sur le site du club, journaux,
Morlaix, Le	Nom et Signature (du Représentant légal pour les mineurs) Précédé de la mention « Lu et approuvé »
AUTORISATION DE SORTIE	
Je soussigné(e)	représentant légal de
☐ Autorise	☐ N'autorise pas
mon enfant à quitter seul la piscine à l'i	ssue de l'entraînement proposé par le Club nautique Morlaisien – CNM
En cas de non autorisation, les parents d'activité.	s'engagent à venir chercher leur(s) enfant(s) dans le hall de la piscine ou au lieu
Morlaix, Le	Nom et Signature (du Représentant légal pour les mineurs)
	Précédé de la mention « Lu et approuvé »
Pour rappel :	
Les enfants sont pris en charge du début à la	fin de la séance par les éducateurs sportifs du Club Nautique Morlaisien – CNM. Un enfant ne

pourra pas quitter la piscine ou le lieu d'activité avant la fin de la séance, sauf autorisation de son représentant légal. De même, à l'issue de l'entraînement, un enfant ne pourra pas quitter la piscine ou le lieu d'entraînement sans son représentant légal, sauf autorisation. La responsabilité du Club Nautique Morlaisien – CNM n'est engagée que durant les activités aux heures et lieux prévus. Il est d'ailleurs fortement déconseillé de se rendre à la séance avec quelque objet de valeur que ce soit (téléphone portable, MP3...) Le Club Nautique Morlaisien –

CNM ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol.